

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les deux livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENTS (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 10 francs; par trimestre, 3 francs; par mois, 1 franc. Aux deux publications réunies, par an, en avance, 15 francs; par trimestre, 5 francs; par mois, 1 franc 50 centimes. Tout instituteur s'abonnant au journal, l'année entière, reçoit gratis un exemplaire de l'Album littéraire et musical. FRICTION DES ANNONCES: 1 franc la ligne par semaine, 2 francs par mois, 5 francs par trimestre, 10 francs par an. Toute insertion subséquente, le quart du prix. (A franciser les lettres.)

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

M. O'CONNELL.

(Suite et fin.)

La première élection d'O'Connell est, sans contredit, une des tentatives les plus audacieuses de ce pouvoir. La loi, en imposant à tout catholique l'obligation de prêter le serment de suprématie protestante pour entrer au parlement, était par le fait même une véritable loi d'exclusion, et nul catholique ne s'était encore porté candidat, lorsque l'association résolut de braver la loi. Le député d'Ennis, dans le comté de Clare, M. Vesey-Fitz-Gerald, protestant en religion mais catholique en politique, c'est-à-dire honnête homme pour parler le langage des Irlandais, ayant accepté une place dans le ministère, fut obligé de se soumettre à une réélection; et c'est alors, en 1828, que l'association décida qu'O'Connell se poserait le compétiteur du ministre et se présenterait, lui catholique, aux suffrages des électeurs de Clare. O'Connell accepta sans hésiter cette grande mission, et bientôt s'ouvrit une lutte électorale dont l'Irlande gardera longtemps le souvenir; car c'est là qu'elle acquiert le sentiment de sa force, c'est là qu'elle arrache au gouvernement anglais la mesure qui devait l'affranchir un an plus tard. Shiel nous a laissé un brillant tableau de toutes ces scènes si orageuses, si dramatiques, si variées, si pittoresques de l'élection de Clare. Dans ce tableau, que l'exiguité de mon cadre ne me permet pas de reproduire ici, sont consignés tous les détails de ce mémorable combat auquel assistait d'intention ou en personne l'Irlande tout entière. D'une part, M. Vesey-Fitz-Gerald, accompagné de toute l'aristocratie du comté; d'autre part, l'agitateur, suivi d'une foule immense de franc-tenanciers (freeholders), qui s'avancèrent prêtres et bannières en tête, jouant de la cornemuse, et faisant retentir les airs du bruit de ses acclamations: sur les hustings les deux rivaux luttèrent d'éloquence; M. Vesey-Fitz-Gerald parla de tous les services rendus par ses ancêtres, de ses services à lui, de son vieux père, vénéré dans le comté, en ce moment couché sur un lit de mort, et dont l'agonie rendait le souvenir plus touchant. Aux larmes de l'orateur la foule répondit par des larmes de sympathie; mais bientôt s'éleva la voix d'O'Connell, cette grande voix qui pénétra au cœur des masses; elle fut tour-à-tour moutonneuse, vibrante, énergique, railleuse, pathétique, grossière, impitoyable; les hurras pour O'Connell! éclatèrent de toutes parts, et le succès de son élection fut assuré. On raconte à ce sujet, comme un témoignage de la toute-puissance de l'association sur l'Irlande, qu'il fut fait, par le comité, défense à cette immense multitude de boire du whiskey tout le temps que durerait l'élection, et que pas un homme ne se montra rebelle à l'obligation imposée; fait bien remarquable pour qui connaît ce penchant invincible à l'ivrognerie qui distingue si éminemment le paysan irlandais!

Six mois après, le gouvernement anglais, effrayé de tant d'audace, se déterminait à céder, le bill d'émancipation fut voté, et O'Connell ne craignit pas de se présenter à Westminster pour

réclamer son siège de député de Clare, en invoquant le bénéfice d'une loi votée après son élection. C'est le 15 mai 1829 qu'il fit pour la première fois son apparition au parlement; l'Angleterre avait déjà vu l'agitateur en 1825, lorsqu'il vint à la tête d'une députation chargée d'exposer les griefs du peuple irlandais. Il avait été accueilli par les applaudissements du peuple, et ce même peuple, curieux de revoir l'homme qui remplissait l'Irlande du bruit de son nom, encomrait toutes les avenues du parlement. O'Connell entra; la salle était comble, et, sur son refus de prêter l'ancien serment, le président, en lui déclarant que la loi d'émancipation ne pouvait avoir d'effet rétroactif, lui enjoignit de se retirer, il sortit; son élection fut vivement discutée et enfin annulée. Après quelques jours consacrés aux fêtes que lui donnèrent les radicaux dans toutes les tavernes de Londres, O'Connell partit pour réclamer une seconde fois le mandat des électeurs de Clare. Sa marche à travers l'Irlande fut un long et immense triomphe; quarante mille personnes entourèrent constamment la voiture découverte du haut de laquelle l'agitateur se haranguait. Enfin il arriva à une heure du matin à Clare, où il fit une entrée solennelle suivie de toute la population du comté, au milieu des fleurs, des palmes, des flambeaux, aux sons des instruments, au bruit des hurras et aux cris des femmes qui agitaient leurs mouchoirs et lui jetaient des bouquets. De pareils triomphes sont flatteurs sans doute, ils récompensent dignement les grands orateurs, les grands défenseurs des peuples; malheureusement les peuples en accordent tout autant aux danseuses, et cela en diminuant un peu le prix.

Réélu une seconde fois, et sans que personne se présentât pour concourir avec lui, O'Connell vint enfin prendre possession de son siège dans les premiers jours de mars 1830. Il m'est impossible de le suivre ici dans tous les détails de sa carrière politique. Elle a éprouvé quelques variations que plusieurs, qui n'ont pas compris ce patriotisme exclusif et limité à l'objet de ses affections, lui ont vivement reprochées; je me contenterai d'en indiquer les points principaux. Il contribua de toutes ses forces à la chute du ministère Wellington et à l'avènement du ministère whig de lord Grey. Réélu député par le comté de Kerry, il se prononça pour la réforme des lois électorales, appuya chaudement le reform-bill, qui a presque doublé la représentation populaire, et prononça à ce sujet un remarquable discours qui décida en grande partie l'adoption de cette mesure importante; allié d'abord aux radicaux, il s'en sépara pour appuyer le ministère, qui lui promettait l'abolition de la dime en Irlande; déçu dans ces espérances, il proclama en 1833 les whigs "une faction de fripons, un excrément du torisme," et présente, en avril 1834, une motion pour le rappel de l'acte d'union. L'orateur ne rencontra dans son auditoire aucune sympathie, et partit pour l'Irlande à la fin de la session, en annonçant partout qu'il allait mettre le rappel à l'ordre du jour. Sur ces entre-faites les Tories reprirent un instant le pouvoir, les whigs firent des propositions à O'Connell, qui se ligua de nouveau avec eux sous conditions, et bientôt, grâce à l'appui de son nom et de quarante voix irlandaises dont il dispose au parlement, les whigs triomphèrent.

Wellington fut de nouveau forcé de quitter le pouvoir, et le cabinet Melbourne fut fondé. Quelques réformes partielles opérées en Irlande attachèrent d'abord O'Connell à ce cabinet. C'est vers cette époque, en 1836, que, dans sa tournée triomphale à travers l'Écosse, tout en prêchant la réforme de la chambre des lords, l'abolition de l'hérédité, et en prodiguant au peuple d'Edimbourg sa fameuse comparaison de l'homme "qui prétend savoir faire des souliers, par l'unique raison que son grand-père s'en tirait assez bien dans son temps," il terminait chacun de ses discours par ce cri loyal: "Vivent les ministres du roi!" Pas de bannière, pas d'emblèmes, du calme et de la modération si l'on vient au devant de moi," écrivait, à son retour à Dublin, l'agitateur devenu de plus en plus pacifique. Aujourd'hui ce bon accord d'O'Connell et du ministère semble définitivement rompu. Il a replacé l'Irlande sur le pied de l'agitation, après avoir vainement demandé la réforme de l'Eglise et des corporations municipales. Il annonce qu'il a été trompé, qu'il reprend sa proposition d'il y a huit ans, et sa voix tonne de nouveau pour le rappel de l'union. Il est évident qu'O'Connell poursuit une chimère, ou, ce qui est plus probable, que, pour obtenir le moins, il demande le plus, sachant bien qu'il ne l'obtiendra pas. L'Angleterre, qui a poursuivi avec tant d'ardeur, il y a quarante ans, et payé si cher l'anéantissement d'un parlement servile, n'ira pas aujourd'hui rendre à l'Irlande un parlement, qui, pour être indépendant, ne tarderait pas à devenir hostile, et provoquerait, sans nul doute, la séparation des deux pays, c'est-à-dire le plus grand danger que puisse courir l'Angleterre, danger dont elle comprend toute la portée, car elle sait bien que de tous temps, depuis la fameuse Armada de Philippe II jusqu'à l'expédition de Hoche et d'Ullmbert, l'Irlande a été le point de mire de ses ennemis, et que cette contrée qu'elle aperçoit de ses rivages, du jour où elle cesserait de lui appartenir, pourrait en quelques heures lui lancer une invasion. D'ailleurs l'Angleterre n'a pas coutume de renoncer de bonne volonté à ce qu'elle tient.

Maintenant comment tout cela finira-t-il? Cette question nous conduit à résumer brièvement sur la physionomie d'O'Connell comme orateur, et comme homme politique, sur le but qu'il poursuit et les résultats qu'il a obtenus.

Les qualités oratoires d'O'Connell consistent bien moins dans le développement extraordinaire de telle ou telle faculté que dans l'assemblage de plusieurs facultés hétérogènes. Il est tout ce qu'il veut être: parfois logicien à la manière des scolastiques et jusqu'au pédantisme parfois rhéteur disert, idyllique et fleuri; parfois inspiré et pathétique jusqu'aux larmes, parfois meilleur accéré impitoyable, parfois simple et naïf en vrai bonhomme; mais plus souvent agitateur de son métier, comme il dit, tribun du peuple, et tribun irlandais, c'est-à-dire combinant la vigueur à la bouffissure, la finesse et la vulgarité dans des proportions colossales, et par cela même sans rival en Europe dans l'art de remuer à son gré une multitude. Les facéties et les brutalités oratoires d'O'Connell dépassent toutes les limites du possible: à l'un de ses ennemis, à lord C... il dira que c'est une hure de sanglier garnie d'une peau d'orange; à l'autre, qui a le mal-

heur d'être boiteux, qui l'attaque et prétend que son langage est sévère, mais juste, il répliquera: "Oui, juste comme vos jambes;" celui-là il l'appellera: La baleine terrestre, l'homme-moquette, la plus grande masse que l'on puisse montrer gratis." En réponse aux attaques de M. Jackson, le plus impitoyable ennemi de l'Irlande, O'Connell se lève et s'écrie: "Dans la poitrine de tout homme, le cœur, enrichi d'un sang généreux, tient à des muscles que la sympathie dilate; dans la poitrine de celui-là, (en montrant Jackson de la main gauche) si vous l'ouvriez à l'instant, savez-vous ce que vous trouveriez? au lieu de cœur et de sang, de petits vaisseaux pleins d'une humeur acre et noire; au lieu de muscles, des courroies de cuir moisi qui lui haine rosser contre les poutres, et qui lui arrachent ces cris de bête féroce dont il nous a déchiré les oreilles." Et lorsque tout le côté Tory éclate et se lève en tumulte, O'Connell, dominant le bruit de sa voix puissante: "Allez, allez, braille! y en a-t-il d'autres encore? qu'ils se joignent à ceux-là. Qu'importe quelques roses de plus ou de moins dans une forêt!"

Je n'en finirais pas si je voulais tout citer; j'ajouterais seulement qu'il ne faudrait pas juger l'orateur sur ce simple échantillon. Bien souvent dans ces rapides improvisations où il a tout un peuple pour auditoire, O'Connell, laissant de côté le sarcasme et l'injure, s'anime, s'exalte, se pénètre de la grandeur de la dignité de sa mission, et alors sa parole se déroule pure, ardente, imagée, grandiose, et s'élève jusqu'à la plus haute poésie: ainsi, après sa seconde élection à Clare, il termine une allocution qui s'adressait à quarante mille hommes, par ces mots: "En présence de mon Dieu, et avec le sentiment le plus profond de la responsabilité qu'entraînent les devoirs solennels et redoutables que vous m'avez deux fois imposés, Irlandais, je les accepte! et je jure l'assurance de les remplir, non dans ma force, mais dans la vôtre. Les hommes de Clare savent que la seule base de la liberté est la religion. Ils ont triomphé parce que la voix qui s'éleva pour la patrie avait d'abord exhalé sa prière au Seigneur. Maintenant des chants de liberté se font entendre dans nos vertes campagnes, ces sons parcoururent les collines, ils ont rempli les vallées, ils murmurent dans les ondes de nos fleuves, et nos torrents avec leur voix de tonnerre ont crié aux échos de nos montagnes; l'Irlande est libre!" Joignez à de telles paroles une puissance superbe de port, de geste, de voix, et jugez de l'effet.

La physionomie politique d'O'Connell est rarement appréciée de sang-froid; pour les Tories, c'est un saltambanque sans pudeur, un effronté mendiant (1). Un chien hargneux qui mérite la

corde, etc., etc. Pour les Whigs, c'est un homme dangereux et vénaux, qu'il faut s'efforcer d'acheter; pour les radicaux c'est un ami peu sûr dont on doit se défier; pour la plupart des radicaux français, O'Connell est un esprit étroit et sans portée, servi par de magnifiques organes, une tête imbue de vieux préjugés de secte, une sorte de Circé, moitié avocat et moitié prêtre, la pire espèce d'allié et d'association; pour les Irlandais, O'Connell est plus qu'un homme; c'est presque un dieu.

Toutes ces appréciations si différentes ne concourent et s'expliquent par la mobilité même d'O'Connell, mobilité dont il faut chercher la cause et la justification dans cette position mixte ou il s'est placé, entre la légalité et l'insurrection. "O'Connell, comme l'a très bien dit M. de Beau-mont n'est ni un homme de pure opposition parlementaire, ni un homme de révolution; il est l'un et l'autre, tout à tour et selon les cas; tout pour lui consiste à obéir et à résister avec discernement." O'Connell n'est point un philosophe humanitaire; parce qu'il est avant tout l'homme de son pays, et que l'Irlande a trop à faire de ses propres maux pour songer à disposer sympathiquement sur les maux des peuples humains; O'Connell est égoïste, d'abord parce qu'il est Irlandais, et ensuite parce qu'il parle à des Irlandais et pour des Irlandais; O'Connell n'a point d'insurgé son pays; et, bien qu'il le puisse faire d'un geste, il ne le fera pas; parce qu'il ne croit point encore l'Angleterre assez divisée, ni l'Irlande assez forte pour risquer l'initiative. Songez à toutes les tentatives américaines: où Dieu a laissé couler en vain le sang de l'opprimé, songez à cette effroyable responsabilité qui pèse sur la tête d'un seul homme, voyez cet homme qui sent que les temps approchent, mais qui recule devant le sacrifice de toute une génération, qui espère mourir avant l'heure du combat, et qui, cependant, comprend les secrets angoisses d'O'Connell!

Maintenant, O'Connell mort, que devient l'Irlande? Le lecteur a dû voir, d'après tout ce qui précède, que le statu quo, si longtemps qu'il puisse se prolonger, n'est que de toutes les conditions de vie. L'Irlande sera-t-elle éternellement une fois, et restera-t-elle pour des siècles dans le dur esclavage d'où elle est enfin sortie? Pour, de ce qui est, tirer une telle conclusion, il faudrait douter de la Providence et de la marche ascendante de l'esprit humain. L'Irlande se sépara-t-elle de l'Angleterre? On a vu qu'elle ne pourrait avoir lieu aujourd'hui qu'à l'anéantissement de l'une ou de l'autre; resté une dernière et meilleure solution du problème: si O'Connell n'a pas donné le bonheur et la vie sociale à l'Irlande, il lui a donné du moins le sentiment de la force dans l'union, et quelles que puissent être les alternatives de la lutte à venir, ce sentiment ne périra pas; mais O'Connell a fait plus encore, il a porté à travers l'Angleterre ce que j'appellerai volontiers la contagion de l'Irlande. L'aristocratie anglaise sera punie par elle-même, elle a en elle deux poids et deux mesures, elle a gouverné l'Angleterre avec un bon esprit, bien que ce ne fut encore que l'esprit de l'égoïsme, mais elle a fait passer toute l'Irlande sous le même niveau de misère, et par là elle a créé à ses côtés la plus énergique et la

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

DU REPAS CHEZ LES MODERNES.

Un jour que sir Charles Sedley dînait en société à la taverne, un de ses amis s'étant aperçu qu'il avait une cravate de dentelle, fit un toast et jeta en même temps sa cravate au feu. Sedley et les autres convives l'imitèrent. Sir Charles appuya sa perle avec le plus grand sang-froid, et dit que la plaisanterie était très bonne, mais il jura tout bas de prendre sa revanche.

Deux jours après, les mêmes personnes étaient réunies, Sedley, après avoir porté un toast à la santé d'une dame, appela le garçon de la taverne, et lui dit de faire entrer un dentiste qu'il avait mandé exprès. Il se fit arracher une dent gâtée qui le faisait souffrir depuis longtemps, et la jeta au feu. Aussitôt, et malgré toute leur répugnance, il fallut que chacun des convives se fit arracher une dent.

Souvent les toasts n'étaient que des sentences ou des vœux. Le duc de Buckingham avait coutume de donner à dîner, à la fin de l'hiver, à tous les joueurs qui fréquentaient, comme lui, une maison de jeu de Marybine; le toast d'adieu était: "Puissions-nous tous n'être pas pendus avant le printemps prochain et nous trouver réunis ici de nouveau!" Ce qui prouve que les nobles lords compromettaient parfois l'étroite intimité qui nassait leur tête à leurs épaulés.

Notons, en passant, que les femmes ne sont pas seules exclues des toasts; on en exclut aussi les jeunes gens qui n'ont pas atteint leur vingt-cinquième année.

Les Russes ont un usage assez singulier: c'est ce qu'ils appellent le repas de l'antichambre. Ce repas se sert immédiatement avant le dîner; on y boit beaucoup de liqueurs fortes, ce

qui fait que les Russes se mettent souvent à table dans l'état où quelques autres peuples ont coutume d'en sortir.

Il n'est point étonnant de rencontrer à la table des grands seigneurs russes, des gens de conditions les plus diverses; seulement les hôtes les plus illustres se trouvent placés auprès du maître de la maison, les plus intimes à l'extrémité inférieure de la table. Les plats sont d'abord présentés aux premiers, et passent successivement aux autres convives, qui les voient souvent arriver vides.

On a souvent parlé du luxe des anciens Moscovites. Il est certain que les nobles de Moscou tenaient à l'honneur d'entretenir à leur table une foule nombreuse de parasites; mais, ce qui est moins généralement connu, c'est leur excessive malpropreté.

"Un étranger dînant à la table du prince le plus magnifique et le plus recherché, dit l'Anglais Clarke dans la relation du voyage qu'il fit en Russie, vers l'année 1812, espère en vain voir changer son couteau et sa fourchette; s'il les rend, on les lui rapporte sans avoir été lavés; jette-t-il les yeux derrière lui, il verra le domestique cracher dans l'assiette qu'il a pour servir, et l'essuyer avec une serviette sale pour enlever la poussière; s'il regarde son voisin, il le voit se nettoyer les dents avec sa fourchette et la plonger ensuite dans le plat qui doit être présenté à tous les convives. Tout le monde sait que Potemkin avait l'habitude de retirer la vermine de sa tête et de l'écraser à table, sur le fond de son assiette: les belles princesses de Moscou ne se faisaient pas de scrupule d'imiter son exemple."

Les Chinois ont de singulières coutumes; il ne faut pas s'en étonner. Lorsqu'ils veulent inviter quelques personnes à dîner, ils leur envoient trois billets: le premier, deux jours avant le repas; le second, le matin du jour même, pour faire souvenir les convives de leur engagement;

et le troisième, à l'heure du repas, pour témoigner l'impatience de les voir arriver. Dès qu'on les annonce, ils courent les recevoir à la porte de leur maison, leur font un long discours pour exprimer leur joie, reçoivent leurs compliments et les introduisent avec beaucoup de cérémonie dans la salle de compagnie; bientôt ils passent dans la salle du festin, et l'on apporte devant chaque personne une petite table sur laquelle on dépose les plats; les mets chauds se servent dans des vases de porcelaine, les mets froids sur des plateaux de laque vernissée; souvent, après ces préambules, l'amphytrion disparaît pour laisser à ses hôtes plus de liberté. On sait que les Chinois se servent, en guise de couteaux et de fourchettes, de petites baguettes d'ivoire ou d'ébène, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité.

Après ce qui précède, il nous reste bien peu de chose à dire sur les usages observés par les différents peuples du monde dans leurs repas; les peuples dont nous n'avons point parlé se rapprochant d'une manière presque identique de ceux dont nous nous sommes occupés. Cependant nous ne terminerons point ce chapitre sans relater certaines coutumes bizarres que nous trouvons dans les récits des voyageurs. Le roi d'Abyssinie, dit-on, ne touche jamais aux plats et dédaigne de se servir lui-même; ce sont ses pages qui découpent les viandes devant lui et lui en portent les morceaux à la bouche. Par un même esprit de grandeur, le grand kan de Tartarie ne se fait servir que par des esclaves voilés, de peur que leur haleine ne souille les mets qu'on lui apporte.

L'orgueil du roi d'Ardra, en Guinée, va encore plus loin; il oblige tous ses sujets à se prosterner devant les aliments qui lui sont préparés, et défend, sous peine de mort de le regarder boire ou manger; ses officiers le servent en lui tournant le dos. Ajoutons enfin que, chez les

Omaguas, de jeunes esclaves, avant de servir le dîner, présentent une seringue aux convives, qui se la passent galement.

Après avoir parlé des coutumes observées par les différents peuples dans leurs repas, il est logique, je pense de dire un mot de leurs mœurs. Si, comme on l'essure, il ne faut point disputer des goûts, c'est bien certainement dans cette circonstance. En général, chaque animal a une nourriture propre; l'homme, au contraire, sans être moins un animal pour cela, peut manger de tout; sa constitution même lui donne ce précieux privilège.

En effet, les carnivores, comme chacun sait, n'ont que des dents incisives et canines; les herbivores n'ont que des molaires; l'homme a huit incisives, vingt molaires et deux canines; nous parlons, ce qui est rare, à la vérité, de l'homme qui a toutes ses dents.

Chez les carnivores, les organes extérieurs sont remplis de force, les organes intérieurs sont faibles; ils n'ont qu'un estomac, tandis que les ruminants en ont deux ou trois. On a trouvé quelques hommes qui ruminent; mais, il faut l'avouer, c'étaient des phénomènes extraordinaires.

Dans les bœufs, les intestins ont cent quarante-huit pieds de longs. Le tube digestif de la panthère n'a que cinq pieds, celui du requin dix à douze pouces au plus. Les intestins de l'homme font six fois la longueur de son corps.

Ainsi, de par ses intestins, son estomac et ses dents, l'homme est bien un herbivore; cela soit dit sans l'offenser; il est donc permis parfois de l'envoyer paître.

Ne nous étonnons donc point de le voir composer sa nourriture d'éléments si divers. En tête générale, il ne faut s'étonner de rien.

Les Egyptiens ont tué long-temps les éléphants pour en faire leur nourriture; ils en consomment une si grande quantité, que Ptolé-

mée-Philadelphie fit une loi fort sévère qui ordonnait de respecter la vie de ces animaux.

Les Romains considérèrent comme un morceau friand les rats d'eau, et certains vers blancs, courts et épais, que l'on trouve dans les vieux bois; ils prenaient soin de les engraisser et les servaient dans leurs magnifiques repas. Ils faisaient également grand cas de la chair de quelques chiens rôtis; ce mets était de rigueur dans les festins solennels qu'ils faisaient le jour de la célébration de leurs pontifices. Martial vanta la chair des écureuils comme un mets des plus délicieux. Mécène ne manquait jamais de se faire servir de l'anon mariné quand il traitait ses amis. Mais le mets favori des Romains était l'escargot; ils engraisaient cet animal dans des enclos et le payaient des prix exorbitants.

Tout singuliers que peuvent paraître ces mets, quelques-uns d'entre eux sont encore en usage aujourd'hui; les Perses mangent de la trompe et du pied d'éléphant, préparés avec une très grande recherche. Les Canadiens ont une prédilection particulière pour le chien rôti qu'ils saisonnent de sulf et de vieux oing; dans notre pays même, les habitants de l'Auvergne font un régal d'écureuils frits; et ils partagent ce goût avec les Lapons et les habitants du Valais.

Certains peuples ont encore des goûts plus bizarres; ainsi les Orientaux font un très grand cas des chauves-souris. Un auteur assure que leur chair est plus agréable que celle de nos meilleurs domestiques; les Tartares boivent du sang mêlé de lait; les Kalmoques mangent leurs chiens; et l'échelle de leur cuisine s'élève jusqu'à la chair de l'éléphant, mangée avec du miel, des sautes, des sautes, des sautes; ils ne se nourrissent de poisson que lorsqu'il est pourri et réduit en pâte; ils l'emploient comme de la bouillie. En Afrique, on fait frire les autruches et les rhinocéros, des lions, des panthères et des singes; au Sénégal et dans la haute Egypte, on

plus redoutable de toutes les démocraties, celle des haillons ; or la démocratie est épidémique de sa nature, et les haillons ne manquent pas même en Angleterre : s'il est bien vrai que les générations sont solidaires les unes des autres ; s'il est bien vrai, comme l'a dit un noble et harmonieux penseur (1) dont j'aurai à vous parler bientôt, que l'humanité marche toujours dans une route jalonnée par ces trois mots : Déchéance, expiation et réhabilitation ; s'il est bien vrai que les crimes des castes, comme ceux des peuples et des individus, sont libres, mais que la peine de ces crimes, si lente qu'elle soit, est fatale ; s'il est bien vrai que pendant sept cents ans l'aristocratie anglaise a envoyé à l'Irlande la tyrannie, aura-t-elle donc le droit de se plaindre quand l'Irlande lui enverra en échange une révolution ?

(1) M. Ballanche.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits. Au désir des personnes, les impressions sont faites en Encre de couleur, en Or et en Bronze.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 9 AVRIL, 1847.

La Situation.

Le Parti Réformiste occupe en ce moment la même position, qu'il occupait en 1842, avant l'avènement de M. La Fontaine au pouvoir, avec cette différence cependant, qu'alors il arrivait pour la première fois à prendre part au gouvernement du pays, tandis qu'aujourd'hui il a pour lui l'expérience du passé, qui lui dit qu'avec de la patience, de l'union et des principes, il doit encore triompher. En 1842, dans le Parlement constitué par lord Sydenham, élu et formé d'après ses ordres et sous ses auspices, dans cette même Chambre qui s'était si souvent montrée servilement soumise à ses volontés, le ministère, nonobstant toutes les ruses et les intrigues de M. Draper et de ses collègues, voyait sa majorité diminuer de jour en jour, ses différents membres étaient divisés, mécontents les uns des autres, les affaires ne marchaient plus, le Cabinet donnait à peine quelques signes de vie et le pays entier faisait entendre un concert de plaintes et de justes et légitimes récriminations, qui prouvaient son malaise et sa maladministration. Le règne de l'arbitraire, de l'intrigue et de la corruption arrivait à son terme. Quels efforts ne faisait-on pas alors pour le perpétuer et le continuer ? Vains efforts ! Le système croulait et tombait en ruines. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'il portait en lui le germe de sa destruction, un principe faux et immoral, un principe d'injustice et d'oppression du plus grand nombre par le plus petit, de la majorité véritable du peuple Canadien, par la minorité. Malgré les dispositions iniques de l'acte d'union, faites toutes à l'avantage d'une partie de la population, malgré les nouvelles divisions électorales, malgré les faveurs et l'influence du chef

de l'exécutif prodiguées au parti tory et au Cabinet qu'il avait formé, malgré les élections emportées d'assaut d'un bout du pays à l'autre, et la majorité du Parlement Sydenham, le sort qu'éprouva le Cabinet Draper, devrait servir de leçon à tous nos hommes politiques. - Il nous enseigne que l'honnêteté, la droiture est toujours la meilleure politique et qu'en dehors du parti populaire, libéral, le gouvernement ne saurait trouver une administration forte et puissante.

La période écoulée depuis la résignation de M. La Fontaine et de ses collègues offre le même tableau et le même enseignement. Le même état de choses a produit les mêmes conséquences. Le parlement formé à l'aide de l'influence personnelle de lord Metcalfe avait d'abord sa majorité obéissante et servile ; mais cette majorité s'est bientôt montrée rebelle à suivre M. Draper et son cabinet dans sa carrière d'iniquité et d'injustice. Combien de fois durant la dernière session, ne l'a-t-elle pas menacé d'une défaite complète ? à quels moyens n'a-t-il pas eu recours pour la conserver et prolonger son existence ? Certes, un ministre obligé de descendre aux basses intrigues, qui ont signalé la conduite de notre cabinet dans les contestations d'élections et sur la plupart des questions importantes de la dernière session ne saurait être, le représentant des désirs bien entendus et des besoins de nos populations.

Mais voyez aujourd'hui l'état du pays, n'est-il pas la meilleure preuve que nous puissions apporter à l'appui de notre proposition ? Ne vous semble-t-il pas qu'il s'est opéré dans l'esprit public une terrible réaction contre le cabinet Draper depuis la session ? a peine si les différents organes du parti tory s'entendent sur une seule question importante et comment traitent-ils leur chef ? Il n'est pas de si sanglant reproche qui n'ait été adressé depuis un an à M. Draper, par quelque journal ou autre qui le supportait durant la dernière session, et encore qu'est devenu l'entente cordiale qui existait entre les principaux membres du parti tory ? n'y a-t-il pas antagonisme entre Sir Allan McNab, M. Draper—M. Smith—M. Sherwood—M. Gowan et bien d'autres encore ? Mais quelle est la situation du Cabinet vis-à-vis du pays dans ces circonstances aussi importantes que celles où nous nous trouvons ? Touchant à l'ouverture d'une session, personne ne connaît ses intentions concernant les mesures commerciales et d'économie politique dont nous avons tant besoin. — Au lieu de travailler à ce qui doit occuper l'attention des Chambres, M. Draper, M. Smith et M. Daly, voudraient échanger la responsabilité pour de gros et gras offices, ou ils seraient à l'abri des orages et des revirements politiques. — Peut-on concevoir une conduite plus indigne et plus immorale que celle des membres actuels du Cabinet, qui ont prêté serment de travailler au bien-être de la Province et à ses intérêts avec fidélité et diligence ? Comment veut-on que ce pays prospère et avance, s'il n'y a plus d'honneur et de principes dans les hautes régions politiques, et si ceux qui sont à la tête de la société peuvent fouler aux pieds impunément, avec un égal mépris, et leurs devoirs et nos droits ? — Pour l'honneur de notre pays, empressons nous de le dire, un pareil état de choses ne saurait subsister longtemps. Le sentiment public répudiera bientôt les actes de l'administration Draper, et le parti réformiste prendra, nous en sommes sûrs, une éclatante revanche.

Les récentes ouvertures et la discussion engagée dans la presse à leur sujet, offrent à l'observateur des hommes et des événements politiques, une répétition de ce qui se passa en 1842. — Comme alors, M. Draper, craignant les dangers de la responsabilité, menacé par les Chambres, qui devront répondre aux clamours du pays entier ému contre la politique malhonnête et astucieuse du Cabinet, sentant l'opposition Parlementaire grandir de toutes les fentes de ce même Cabinet, voyant ses amis et ses partisans divisés et mécontents, M. Draper, disons-nous,

a voulu tenter un dernier effort pour recruter ses forces et diviser ses adversaires. Cet effort, c'est l'offre faite à M. Morin et repoussée par ce monsieur comme elle devait l'être ; M. Draper en avisant Lord Elgin de faire cette proposition à M. Morin, faisait ce qu'il avait déjà fait en 1842 ; alors comme aujourd'hui, il voulait diviser les Canadiens-français et en les divisant détruire leur influence et augmenter celle de son parti. En 1842, quoiqu'on dise le Canadien ; on commença par faire des offres semblables à M. Lafontaine, on proposa deux ou trois places, on parlait seulement des Canadiens-français, qu'il était temps de les appeler à une part du pouvoir, etc. On sait comment les premières propositions de Sir Charles Bagot furent reçues par M. La Fontaine, combien on leur fit subir de modifications, et enfin après de longues entrevues et explications à quelles conditions elles furent acceptées.

Le Canadien sait bien tout ce qui s'est passé alors, lui qui approuvait à cette époque la conduite de M. La Fontaine. Il sait avec quelle habileté toutes ces affaires ont été conduites par ce monsieur et combien le parti libéral lui est redevable pour la position que sa prudence, sa fermeté et son tact lui firent en cette circonstance. Pourquoi le Canadien n'approuve-t-il pas la conduite actuelle de M. Morin, après avoir approuvé celle de M. Lafontaine en 1842 ? La réponse est bien facile, c'est que le Canadien est aujourd'hui vendu au pouvoir, qu'il a trahi ses compatriotes et qu'il n'hésite pas à chercher à les diviser, c'est que avec l'Aurore des Canadas et la Gazette des Trois Rivières, il est passé au camp de M. Draper et du parti tory, et que seignant encore de nous servir, il travaille à notre destruction et à notre ruine.

Que le Canadien ne vienne pas nous dire qu'il n'y a aucune analogie entre les événements de 1842 et ceux d'aujourd'hui, que le mémoire confidentiel contenait clairement une offre de gouvernement de majorité, nous avons prouvé le contraire, et d'ailleurs le document est là pour l'attester. M. Morin a dû prendre les mots et les termes de l'écrit pour ce qu'ils valent.

Mais voyez la malice du Canadien, dans son dernier article, en réponse aux écrits qui ont paru dans le Pilot, la Minerve et la Revue. — Quel but pouvait avoir Lord Elgin, dit la feuille de Québec, si ce n'est de former une administration stable et puissante pour leur bien, et de faire cesser le triste état politique dans lequel se trouve placé le Bas-Canada ? Comment parvenir à ce résultat désiré par Son Excellence si la majorité du Bas-Canada ne devait être, aux termes mêmes du nouvel arrangement, représentée dans l'administration provinciale, par un ou deux hommes pris dans cette section de la province, ne jouissant pas de la confiance et par conséquent privés de l'appui de cette section ? Prêter de pareilles intentions à un homme tel que lord Elgin, c'est lui faire une injure bien gratuite et dont, au nom des Canadiens-français, nous renvoyons la responsabilité à qui de droit. Nous ne craignons pas de nous tromper en disant que les Canadiens-français n'approuveront jamais une réponse si grossière aux avances faites vers eux par le représentant de leur souverain. Nous aimons à croire que M. Morin ne s'est pas oublié à ce point.

M. Morin ne s'est pas oublié quand il a fait sa réponse au memorandum de Lord Elgin, que le Canadien qualifie de grossière ; il a fait son devoir, et quand cette réponse sera publiée, le pays pourra juger si elle est convenable ou grossière. Avant l'époque où cette réponse doit être publiée, n'est-ce pas honteux pour le Canadien d'attaquer un homme dans la position de M. Morin, un homme pur et sans tache, qui ne peut se défendre et se justifier par la publication des pièces et des documents eux-mêmes ? Mais nous rencontrons les arguments du Canadien sur son propre terrain. Supposant à Lord

Elgin les meilleures intentions, ce que nous avons fait dès le commencement, M. Morin pouvait-il supposer autre chose et répondre à autre chose qu'à ce qui était exprimé dans le memorandum lui-même ? Lord Elgin, en arrivant en Canada, étranger à l'état des partis est avisé par son cabinet, c'est lui qui est responsable des récentes ouvertures et de leur forme inconstitutionnelle. Pourquoi encore si on voulait offrir le gouvernement des deux majorités, ne pas le dire ? M. Draper ne voulait-il pas par hasard tendre un piège à M. Morin et nous diviser ? Mais le Canadien, en admettant que la communication de lord Elgin était indéfinie, blâme M. Morin d'avoir répondu par équivoque et d'avoir coupé court à toute explication ultérieure, etc.

M. Morin n'avait d'autre chose à faire qu'à répondre au memorandum ; quant à des suggestions, convient-il un des chefs de l'opposition d'aller en offrir au chef de l'exécutif, entouré de ses conseillers ? Vraiment les arguments du Canadien ne soutiennent pas la discussion. Pourquoi, s'il trouve l'offre de lord Elgin indéfinie, ne pas la blâmer et la condamner, autant que la réponse de M. Morin ? Pourquoi, si on s'écarte des règles constitutionnelles, ne pas le dire ? L'opposition libérale aurait-elle, dans l'opinion du Canadien, des droits moindres que tous les autres sujets de Sa Majesté en Canada ou ailleurs ? Pourquoi ce qui ne convient pas en Angleterre conviendrait-il en Canada ? Sortez donc de ce dilemme, si vous pouvez.

Maintenant que tout est fini, les organes du parti tory se réjouissent, et on va sans doute compléter le ministère, ne perdons pas patience. Ces messieurs s'apercevront bientôt qu'ils voyagent en eau trouble. Les principes triompheront encore. N'oublions pas le passé. En 1842, le parti réformiste avait dans les chambres une grande majorité contre lui, et dans la même année, dans les mêmes chambres il avait pour lui une majorité plus grande encore. Alors tout le pays applaudit à sa victoire. Le calme et une satisfaction générale remplacèrent la méfiance et le mécontentement. Ce qui arriva en 1842 arrivera encore si nous savons attendre et rester unis.

M. CARON A MONTRÉAL.—La présence de M. Caron à Montréal à cette saison donne lieu à une foule de conjectures. Les réactionnaires veulent-ils tenter la fortune ? nous ne le croyons pas. Ainsi la rumeur qui court la ville ce matin que M. Duval sera fait procureur-général et se présente au comté de l'Islet n'est pas fondée, à notre avis. Le rôle que jouent aujourd'hui MM. Papineau et Taschereau est peu séduisant. Nous espérons qu'aucun canadien-français ne voudra le partager, et que tous les loose-fish et les réactionnaires eux-mêmes trembleront d'en prendre la responsabilité.

LE CHEMIN DE FER DU SAINT LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. — Les directeurs de cette grande et magnifique entreprise ont pris tous les arrangements nécessaires afin de poursuivre de bonne heure en mai, les travaux déjà commencés et de les pousser avec vigueur depuis le St. Laurent jusqu'à Acton, la distance de 45 milles. Les contrats sont tous donnés, les contracteurs ont fait travailler tout l'hiver à St. Hilaire, aux jetées qui doivent supporter le pont sur le Richelieu, le fer pour les lisses est acheté et sera ici par les premiers vaisseaux, enfin il n'y a rien pour empêcher la première division des 45 milles d'être terminée et en pleine opération dans l'automne de 1848, que le retard des actionnaires à payer leurs installements.

Tout le monde est intéressé à voir continuer cette importante entreprise, les grands propriétaires, pour ne pas voir leurs propriétés diminuer en valeur ; l'agriculteur pour avoir toujours accès au marché, les classes industrielles et laborieuses pour voir l'industrie et le labeur prospérer et augmenter ; pour le commerce c'est une question de vie ou de mort ; pour toutes les classes, dans la ville surtout, pour voir diminuer le prix du bois de chauffage, arrivé à un taux alarmant. Payez donc vos installements ; vous en recueillerez tous des

avantages immenses, qui vous vaudront le centuple de ce que vous aurez donné.

Nous reviendrons encore sur ce sujet.

Vol de grand chemin.—Un vol de grand chemin a été commis hier matin sur la personne d'un des fils de Frs. Lantier, le fermier des Prêtres du Séminaire. Ce jeune homme a été arrêté par deux individus dans la rue Sherbrooks qui lui ont enlevé son surtout et sept chelins et demi en argent.

La Température.—Le printemps est décidément arrivé. Depuis deux ou trois jours nous avons eu des pluies abondantes et un temps doux. La glace fond ; si ça continue, nous aurons la débacle du fleuve à la fin de la semaine prochaine. A pareille date, l'an dernier, deux bateaux à-vapeur, le Prince Albert et le Britannia étaient dans notre port.

Sir Allan McNab et le Writ pour l'Islet.—Le Writ pour l'élection du Comté de l'Islet est émané. On se demande si le varrant de l'Orateur est sorti à cet effet ? On sait que M. Draper a donné son opinion que Sir Allan McNab a rendu son siège vacant, en acceptant la place d'Adjudant-Général de Milice, qu'il a ensuite résignée. Pendant quelque temps on a arrêté sa paie d'Orateur, sans doute en conformité de cette opinion de M. Draper ; ensuite on a donné à Sir Allan sa paie d'Orateur. L'est-il ou ne l'est-il pas ? Voilà la question. Comme le ministère Draper est consistant !

Phénomène Extraordinaire.—Des nouvelles de Toronto nous apprennent que la semaine dernière il y a eu des coups de tonnerre accompagnés de vifs éclairs, le bruit du tonnerre n'était pas éclatant comme de coutume, mais d'un son sourd et prolongé ; en même temps il est tombé une neige assez épaisse pour renouveler la blancheur de la terre. On ne se souvient point d'avoir vu un pareil phénomène en cet endroit.

NOUVELLE-ECOSSE.—Un vote de non-confiance dans l'administration actuelle, proposé par M. G. R. Young, a été rejeté par 26 voix contre 19. Un amendement proposé par le procureur-général a été adopté.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Le comité de l'Assemblée de cette province a recommandé de faire une allocation de £30,000 pour les grandes routes provinciales, outre des allocations se montant à £7,025 pour des chemins particuliers.

La valeur totale des importations dans le Nouveau Brunswick pendant l'année 1846 est estimée officiellement à 977,683 livres sterling, dont £512,861 de la Grande-Bretagne et £270,027 des Etats-Unis. Les importations en 1845 s'élevaient à £1,050,794 ; ce qui montre, pour 1846, une diminution de £73,111.

La valeur des exportations en 1846 s'est élevée à £10,742 livres sterling, dont £701,994 à la Grande-Bretagne, £10,543 aux Etats-Unis, et le reste à d'autres ports étrangers ou coloniaux. C'est une augmentation de £87,648 sur les exportations de 1845.

Le nombre de vaisseaux construits dans la province en 1846 a été de 108, dont 85 ont été enregistrés à Saint-Jean, 13 à Miramichi, et 10 ont été bâtis pour des armateurs de la Grande-Bretagne. Le nombre de vaisseaux arrivés dans les différents ports de la province a été de 2,720, jaugeant 466,227 tonneaux et manœuvrés par 19,641 hommes, tandis que celui des bâtiments expédiés s'est élevée à 2,737, jaugeant 499,480 tonneaux, et manœuvrés par 20,796 hommes.—(Canadien.)

Rapport du Bureau de Commerce de Montréal.

Le bureau de commerce de cette ville en résignant ses fonctions a fait un long rapport de

prépare les hippopotames à peu près comme nous préparons les cochons pour les conserver. Les habitants des contrées polaires se nourrissent de la graisse de baleine, de requins et d'ours. Dans l'Amérique septentrionale on mange des agoutis, espèce de lapin ayant la forme et la grosseur de nos cochons d'Inde, des agoutis, des marais, des honos élevés dans des basses-cours comme nos poules ; dans l'Amérique du Sud, un des ragouts les plus estimés est l'iguane. L'iguane est un joli lézard de six pieds de long, fort doux de son vivant et très succulent après sa mort ; on le mange frit, soit au gras, soit au maigre, et c'est, dit-on, un des plus excellents mets qu'on puisse offrir à la sensualité de l'homme. Les Ottomans, qui habitent les bords de l'Orégon, sont moins gourmets : ils mangent de l'argile, c'est-à-dire de la terre glaise véritable.

Du reste, il n'est pas besoin d'aller si loin pour trouver de pareilles singularités. Les Lapons broient de la mousse, et font de la soupe avec de l'huile et de la sciure de bois de pin. Les Grecs et les Espagnols sont très amateurs de hérissons ; les dévots Castillans en mangent surtout pendant le carême, sous le prétexte que cet animal ne se nourrit que d'herbes, de racines et d'œufs de fourmis ; les Allemands enfin regardent comme des mets particulièrement estimables certains rats de Brandebourg qui, pour s'appeler hamster de Blumberg, n'en sont pas moins des rats, et des pattes qui, pour s'appeler pattes fumées de Salzbouurg, n'en sont pas moins des pattes d'ours.

D'autres peuples mettent leur originalité dans la manière de préparer leurs mets. Les Anglais ont leur rosbœuf, leur beefsteak, leur pouling que tout le monde connaît ; les Allemands la saurkraut et les knuffes ; les Turcs ont la pilau, volaille au riz, assaisonnée d'une pâte faite de poissons pilés ; les Russes ont le caviar,

espèce de saumure dans laquelle ils conservent des œufs d'esturgeon ; les Polonais font cuire les merlans dans une substance sans saveur, qui sert à teindre en jaune, et qu'on appelle curcuma. Les Italiens font leurs delices d'une bouillie de farine de châtaignes, nommée polenta, de macaroni, de lasagnes, de ravioli, bœuf de viandes fines et de poissons, roulé en boule et couvert de pâte, et de sablon, qui se compose de jaunes d'œufs mêlés de sucre, d'eau de fleurs d'orangers et de vin de Malaga. Enfin les Espagnols raffolent de la olla, ou puchro, dans laquelle on cuit ensemble plusieurs légumes, du bœuf, du lard et de petits saucissons nommés chorizos ; du percado, poisson à l'huile et au vinaigre ; du guisado, espèce de frittasse composée principalement de volaille, et d'une soupe à la limonade qu'ils appellent gaspacho.

Ce fut, dit-on, Dio, reine de Sicile, qui l'an du monde, 2883 (427 ans avant Jésus-Christ), enseigna à ses sujets l'art de semer, récolter et mouler le blé ; c'est elle qui instruisit Triptolème, et qui fut adorée sous le nom de Cérès.

On a peu d'accord sur le pays natal du blé ; les uns le font venir d'Egypte, d'autres de Tartarie, et le savant Bailly, ainsi que Pallas, prétendent qu'il vient sans culture en Sibérie. Quoi qu'il en soit, les Phocéens l'apportèrent les premiers à Marseille bien avant que les Romains eussent pénétré dans les Gaules. Alors les Gaulois vivaient de Châtaignes, de faines, de noix, de noisettes et de glands. Il ne faut point confondre ces glands avec ceux que produisent les chênes communs de nos forêts ; les arbres qui les amenaient ne se trouvent plus dans notre contrée ; mais on mange encore du gland comestible avec plaisir en Espagne, en Amérique, en Afrique et dans l'Asie mineure.

Le blé, assez appelé du vieux mot latin bladus, qui signifiait fruit ou semence, se mangeait, dans les premiers temps, torréfié, écrasé avec

des pilons et délayé en bouillie. Ce furent les Orientaux qui les premiers en firent du pain ; ils le cuisaient sous la cendre. Les Hébreux inventèrent ensuite de petits fours portatifs et se servirent de levain. Mégastote et Mégastote apportèrent le pain levé en Grèce ; les Bœtiens leur élevèrent des statues. Vers le même temps, c'est-à-dire, vers l'année 2590, Myletas, second roi de Lacédémone, inventa les moulins à bras, qui remplacèrent avantageusement les pilons et les mortiers. Dès-lors, la boulangerie commença à devenir un art en Grèce, et l'on y vit se produire successivement environ quatre-vingts espèces de pains. Ces pains, qui avaient tous pour base le froment, se composaient en outre de quelques additions ou de seigle ou d'orge, ou de vin ou de miel, voir même de lait, de légumes, d'huiles, de fromages, etc., dans les proportions les plus variées ; quelques-uns d'entre eux devaient avoir beaucoup d'analogie avec notre pain d'épices, nos gâteaux des rois et nos biscuits.

Les romains adoptèrent ces chefs-d'œuvre de boulangerie, ils reçurent en même temps des Parthes la méthode du pain mollet ; dès-lors, ils méprisèrent le pain d'orge, dont ils s'étaient presque exclusivement nourris jusque-là, et le réservèrent pour ceux qu'ils voulaient punir de leur paresse. C'est ainsi que Mercurius punit les rebelles qui s'étaient laissés vaincre à la bataille de Cannes.

Bientôt, un nouveau perfectionnement fut introduit dans l'art du boulanger ; Bélisaire inventa les moulins à eau. Mais il fallut retourner en Orient, pour profiter de la découverte des moulins à vent, qui ne furent introduits en France qu'en 1040, au retour des croisades.

Il existe dans la farine du blé une matière qu'on appelle gluten, qui, seule, ne nourrit pas, mais qui, mêlée avec la féculé amilacée, fait fermenter la pâte et la rend plus légère.

Cette vérité n'a pas empêché Linguet de prétendre que le levain était un poison ; de là surgirent de longues discussions. Les Gaulois, selon Plinius, se servaient pour ferment de levure de bière, comme on s'en sert encore aujourd'hui. Cet usage, abandonné jusqu'au seizième siècle, fut proposé de nouveau à cette époque ; mais les médecins s'élevèrent avec force contre les boulangers, et, après de chauds débats à la faculté de médecine, la levure fut proscrite par un arrêt du conseil. Il faut s'empreser d'ajouter que cet arrêt absurde fut révoqué l'année suivante, en 1670.

Quelques auteurs croient que la pâtisserie est due à Théarion, Sicilien, qui vivait quatre cent cinquante-sept ans avant J.-C. ; mais cet homme célèbre ne fut qu'un habile boulanger. Il est aussi question, pour la première fois à la vérité, de cet art, dans une charte de 802, par laquelle Louis-le-Débonnaire ordonne à un fermier de donner à l'abbaye de Saint-Denis cinq muids de farine fine pour régaler les moines de bonne pâtisserie ; enfin, dès l'année 1202, on trouve les échaudés mentionnés dans une charte de l'église de Paris. Néanmoins, et malgré ce que nous avons dit nous-mêmes de certains pains des Grecs, il est constant que les dames de châteaux furent en France les premières pâtissières ; c'est pour les preux que leurs blanches mains perfectionnèrent les friands et savoureux gâteaux.

Disons pour terminer qu'autrefois la faculté de médecine exigeait, à la dernière thèse d'un récipiendaire, une rétribution copieuse en gâteaux et en petits pâtés pour les anciens docteurs et professeurs ; cette thèse portait le nom de pastillarior.

HYPPOLITE ÉTIENNEZ.

La commune de Brie-sous-Châlon, près Barbezieux, vient d'être le théâtre d'une horrible atrocité, la première dans les fastes du pays, et qui a douloureusement impressionné toute la population. La dame Vincent, veuve Forsan, habitait seule une maison assez isolée ; le matin, on l'a trouvée morte, étendue sur le sol, le corps à demi consumé, la tête dans l'âtre de la cheminée ; ses vêtements étaient entièrement brûlés, ainsi que le côté droit de la tête. Tout cela fit d'abord croire que sa mort était le résultat d'un accident. La justice ne tarda pas à intervenir, et découvrit bientôt que la pauvre femme avait succombé sous les coups d'un assassin. Sa bouche se trouvait bourrée de lambeaux de linges, ce qui avait amené un prompt étouffement. Quel était le meurtrier ? Telle fut la question qu'on s'adressait tout d'abord ; on ne connaissait à la victime qu'un seul ennemi, et elle était assez malheureuse pour que ce fût son propre fils, celui qui aurait dû être le soutien et la consolation de sa vieillesse. Le misérable aurait été poussé à cet odieux attentat par un lâche et sordide intérêt ; il aurait trempé les mains dans le sang de sa mère pour se débarrasser d'une pension viagère assez importante qu'il était obligé de lui payer. Depuis longtemps il tenait des propos infâmes, disant à tout le monde : « Cela ne peut pas durer comme cela, et si ma mère ne meurt pas, je serai obligé d'y mettre les mains. » Au moment de son arrestation, il a voulu essayer de nier son crime ; mais ses dénégations étaient faibles et embarrassées. Pressé de questions, il a fini par tout avouer, disant que c'était la faute de sa mère, qu'elle l'avait trompé ; qu'il avait voulu défaire ce qu'elle avait fait, qu'elle n'avait pas voulu, et que cela l'avait poussé à commettre ce mauvais coup, qui, du reste, ne lui coûterait pas plus cher que la vie. Il a été écroué dans la maison d'arrêt de Barbezieux.

ses procédés pendant l'année dernière, et un exposé des plus importantes mesures qui ont occupé son attention. Ce rapport commence par donner une idée des circonstances où s'est trouvé le pays par suite des changements extraordinaires arrivés dans la politique commerciale de la mère-patrie, et de l'abandon de ce système de protection qui faisait toute notre sécurité depuis longtemps. Dans ces circonstances, les efforts du bureau n'ont pas été d'offrir quelque résistance au gouvernement anglais, mais de prendre des mesures pour pouvoir rencontrer les changements en question. Telle a été la base de la politique du bureau de commerce, pendant tout le temps qu'il a été en office.

Dès le mois d'avril dernier, le bureau exprima son opinion que les droits différentiels impériaux devaient être abolis, ainsi que le droit de 3s sur le blé américain. Il demanda en même temps une modification des lois de navigation de manière à nous laisser libres d'employer pour le transport de nos produits, les vaisseaux les plus avantageux; puis, l'abolition de toutes les restrictions opposées à la libre navigation du St. Laurent.

Dès le mois de septembre, l'attention du bureau s'est portée sur la nécessité d'établir une ligne télégraphique entre Montréal et les Etats-Unis. Dans le même temps le conseil s'adressa au gouvernement anglais pour en obtenir de l'aide dans la construction d'un télégraphe entre Halifax et Montréal. Lorsque la réponse du gouvernement parvint à Montréal, une compagnie s'était déjà formée à Québec pour cette fin, c'est pourquoi le bureau de Montréal se borna à coopérer avec cette compagnie pour promouvoir cette grande entreprise. Bientôt après, on se déterminait à établir une autre ligne télégraphique entre Montréal et Toronto, qui mettait Montréal en communication directe avec Buffalo et les grandes lignes des Etats-Unis. Cette ligne avait le mérite de lier ensemble toutes les villes importantes du Canada, tout en nous faisant communiquer avec les Etats de l'Union. Une compagnie s'organisa immédiatement, et maintenant la ligne de télégraphe est en voie de construction.

Le rapport fait mention qu'un comité a été nommé par le bureau pour réviser le tarif provincial, mais les opinions ont été si divisées qu'il n'a pu être fait de rapport, et qu'on a pris le parti de laisser cette besogne à l'assemblée législative dans sa prochaine session. On a aussi adopté un rapport contre les lois usurières; le rapport mentionne au long les motifs qui ont amené le bureau à cette décision.

Le bureau suggère plusieurs changements à introduire dans la loi d'enregistrement, et dans la manière dont est tenu le bureau d'enregistrement en cette cité.

Le bureau avait aussi nommé un comité pour s'enquérir et faire rapport sur l'important sujet de la poste. Les recherches que ce comité a été obligé de faire ne lui ont pas permis de terminer ses travaux avant la fin de l'année.

"En conclusion," dit le rapport, "le conseil prend la liberté de rappeler au bureau de commerce que la crise à laquelle il a déjà fait allusion, n'est pas encore passée, mais qu'elle ne fait même que de commencer. Qu'il s'est passé presque un an depuis la passation des mesures de free-trade en Angleterre sans qu'aucune démarche correspondante n'ait été faite par le gouvernement provincial.

"Dans ces circonstances et particulièrement au moment où va s'ouvrir la prochaine session de la législature, le corps représentatif de cette corporation doit employer beaucoup de vigilance pour ne laisser passer aucune mesure préjudiciable au commerce du pays, sans la plus forte opposition, et pour soumettre à la législature les mesures les plus efficaces et les mieux adaptées aux circonstances où se trouve le pays, dans ses relations commerciales avec la mère-patrie."

(Minerve.)

Etats-Unis.

DEBARQUEMENT DES TROUPES.— INVESTISSEMENT DE VERA-CRUZ.

La goëlette Porcia, partie le 15 mars de Sacrificios, et arrivée le 25 à la Nouvelle-Orléans, a enfin apporté la nouvelle si impatientement attendue des premières opérations contre Vera-Cruz et Saint-Jean d'Ulloa. Voici la version donnée par le Delta:

Le 7, une reconnaissance fut poussée jusque près de terre dans la direction du château par les généraux Scott, Patterson, Worth, Pillow, Quitman et Twiggs, accompagnés de leurs aides-de-camp et de corps des ingénieurs topographes. Les canons de Saint-Jean d'Ulloa ouvrirent le feu sur les intrépides éclaireurs, mais sans leur faire aucun mal: les boulets passaient par dessus leur tête et les bombes éclataient à une telle hauteur qu'elles ne pouvaient les atteindre. L'une d'elles vint faire explosion à l'avant du steamer Petrita, qui servait à cette reconnaissance, mais sans occasionner aucun dommage.

Pendant ce temps, les transports étaient à l'ancre en dehors d'Anton Lizardo: aussitôt que la reconnaissance fut terminée, tous les bâtiments, sans perdre un seul instant, levèrent l'ancre et se portèrent au sud de Sacrificios: le 10 au matin le débarquement commença et se poursuivit sans obstacle durant toute la journée, bien que le château de Saint-Jean d'Ulloa fit feu constamment, et que le débarquement s'opéra à trois mille seulement de Vera-Cruz.

Les steamers Vizen et Spiffre, prenant position, sous la Punta de Hornos ouvrirent, dans la direction du château, un feu de bombes et de projectiles auquel le château répondit mais sans effet.

La division du général Worth qui, dit-on, est désignée pour les opérations sur le flanc gauche de la ville, en partant du point de débarquement et de la Punta de Hornos, devait nécessairement se mouvoir par échelons sur les derrières pour gagner sa position. Dans ce mouvement, il était nécessaire d'attaquer et de prendre deux redoutes élevées par l'ennemi, dont l'une était armée d'une pièce d'artillerie et toutes deux remplies d'infanterie. Ces redoutes furent attaquées et prises, malgré la résistance des Mexicains qui perdirent un certain

nombre de tués et de blessés. La perte des Américains n'a été que de sept tués et quelques blessés. Le capitaine Alburis du second régiment d'infanterie, fut tué par un boulet que l'on suppose parti du château et qui da même coup emporta le bras d'un tambour. Le colonel Dixon de la Caroline du Sud, reçut une balle dans la poitrine.

Cette escarmouche ne retarda toutefois en rien la colonne qui gagna rapidement sa position sur la gauche et les derrières de la ville, où elle commença immédiatement ses travaux de retranchements. L'aqueduc qui amenait l'eau dans la ville a été découvert et rompu, ce qui a intercepté toute communication avec les réservoirs situés à quelque distance, et imposa une privation terrible aux habitants.

Pendant la marche sur les derrières de la ville, le midshipman Rogers, fait naguère prisonnier par les Mexicains, et qui n'était pas encore sorti de Vera-Cruz, fut mis dans une voiture pour être conduit à la prison de Perote. Mais rencontré par les forces américaines il fut délivré et il est aujourd'hui à bord de son navire, grâce à cette curieuse coïncidence.

La ville est maintenant complètement environnée de troupes: chaque division a pris une position forte et avantageuse, dans laquelle elle s'est retranchée, coupant ainsi toute communication par terre ou par mer et se tenant en même temps hors de la portée des canons du fort. Ces positions ont été prises le 13 et elles s'étendent de la Punta de Hornos à droite, jusqu'à la Punta de la Catita à gauche, sur une ligne non interrompue. On poussait aussi les préparatifs nécessaires pour amener la reddition immédiate de la place.

Vera-Cruz est si étroitement assiégé, et les communications sont tellement coupées, que sous très peu de jours on devra recevoir la nouvelle que la ville et le château sont occupés par les troupes américaines.

Toutefois le capitaine du Portia, retenu le 12 au 15 par un fort vent du nord, pense que ce vent a dû rendre impossible le débarquement des bombes et obus avant le 18, et le bombardement de la ville et du fort n'aura guère pu commencer avant le 20.

Une correspondance adressée au Picayune de la Nouvelle-Orléans donne la suite des opérations jour par jour, à partir du 9. Ce jour-là, l'escadre quitta la pointe d'Anton Lizardo pour l'île de Sacrificios, et le lendemain matin les bateaux de transport se dirigèrent vers le rivage, à trois milles environ de Vera-Cruz. Un des petits steamers parcourut la côte et tira un coup de canon pour s'assurer qu'il n'y avait ni troupes ni batteries cachées. Tout étant demeuré tranquille, le débarquement commença. Les bateaux s'approchèrent jusqu'à toucher la terre, et les soldats s'élançèrent sur le rivage. C'était à qui arriverait le premier, et lorsqu'ils eurent enfin débarqué, il fut salué par un immense hurrah, auquel répondirent les hurrahs de l'escadre spectatrice de la descente. Le débarquement continua ainsi, les troupes se formant en compagnies à mesure qu'elles prenaient terre: il était minuit lorsque tout fut terminé.

Le 11, à 2 heures du matin, il y eut une alerte dans la ligne qui occupait le rivage. Quelques cris se firent entendre, et ceux qui s'étaient endormis sur le sable sautèrent sur leurs armes. La garde du camp s'était trouvée proche d'un corps de cavalerie mexicaine qui épiait les mouvements de l'ennemi, et qui lui avait envoyé deux ou trois coups de fusil. Environ une demi-heure après, un détachement de l'armée américaine rencontra trente ou quarante cavaliers, et quelques balles furent échangées, mais sans atteindre personne. Au lever du soleil le général Worth fit avancer sa division, en suivant pendant quelque temps la côte dans la direction de la ville, et tournant alors dans l'intérieur des terres, il arriva en vue de quelques centaines de cavaliers mexicains, à environ un demi-mille du rivage. On monta immédiatement un petit obusier au sommet d'une hauteur sablonneuse, et on ouvrit sur l'ennemi un feu qui l'eut bientôt dispersé. La division continua à pénétrer vers l'intérieur au milieu des collines de sable, les Mexicains se retirant devant elle.

La deuxième et la troisième division suivirent de près et vinrent prendre position. Le général Patterson envoya la brigade du général Pillow vers l'intérieur, et prit position à gauche de la division Worth. Le général Twiggs se plaça à l'arrière de la division Patterson. Le général Pillow s'empara d'une vieille église et bientôt après d'un magasin qui contenait cent cinquante caisses de munitions. Durant tout ce temps, la ville et le château tiraient à boulets et à bombes, mais sans faire aucun mal.

A 8 heures, le steamer Spiffre s'approcha de la ville et envoya certain nombre de bombes, auxquelles le feu du château répondit.

Dans la matinée, l'armée s'approcha de la ville, ayant la division Worth à droite, sur le rivage, la division Patterson au centre, s'étendant vers l'intérieur, et la division Twiggs à gauche, encore plus avant dans les terres. La ville et le fort firent feu toute la journée, les troupes américaines se trouvant cette fois à portée de leurs canons.

Le même jour, il y eut dans la journée de fréquentes escarmouches: environ 20 hommes furent blessés et 15 ou 20 Mexicains faits prisonniers. Vers le soir un boulet de 32 vint emporter la tête du capitaine Wm. Alburis qui était assis au pied d'un arbre; le même projectile emporta le bras d'un tambour et blessa un caporal. Vers la fin de la journée, les tirailleurs du colonel Smith eurent un engagement assez long avec un détachement mexicain qu'ils parvinrent à mettre en déroute.

Prochant de ce qu'à ce moment l'investissement n'était pas complet, les assiégés firent sortir de la ville un convoi de mules que l'on suppose avoir emporté tout le numéraire et une partie des objets les plus précieux qui s'y trouvaient. On prétend aussi qu'un corps de 1,000 hommes escortant un convoi considérable de bétail, est entré dans Vera-Cruz par la route de Mexico.

Le 12, une violente bourrasque vint sinon suspendre du moins entraver les opérations. Le feu se ralentit de part et d'autre, et la ligne d'investissement complétée, s'étendant ainsi sur un espace d'environ cinq ou six milles, et coupant le chemin de fer qui de la ville conduit au magasin ainsi que l'aqueduc qui amène l'eau du dehors.

Le 13 à trois heures du matin la ville et le fort rouvrirent le feu avec une activité nouvelle. Mais les effets ne nous en sont pas connus, car à cette date s'arrêtent les nouvelles. Le dernier fait qu'on nous signale est l'arrivée d'une barque française, qui a forcé le blocus et est venue s'amarrer aux murs mêmes de Saint-Jean d'Ulloa.

Toutes les correspondances semblent du reste

s'accorder à dire que sous 10 ou 15 jours Vera-Cruz et Saint-Jean d'Ulloa auront capitulé. S'il en est ainsi, et rien n'est plus probable, les événements auront parfaitement secondé les calculs du cabinet de Washington qui, par avance, désigné le château de Saint-Jean d'Ulloa comme le centre du système des douanes et d'entrepôts qu'il se proposait d'établir au Mexique. Il y a vraiment des gens qui n'ont qu'à souhaiter et auxqueltes la fortune donne presque le droit de devancer l'avenir.

(Cour. des E.-U.)

DERNIÈRES NOUVELLES DE SALTILLO, DÉTAILS.

L'arrivée à la Nouvelle-Orléans du Dr. Turner, porteur des dépêches du colonel Curtis, est venue confirmer les avis précédemment reçus sur la bataille de Buena Vista, en y ajoutant de nouveaux détails. Le docteur Turner, on se le rappelle, vient de Camargo et c'était lui déjà qui avait apporté à Matamoros les premiers récits américains de cette affaire.

Comme première preuve d'authenticité, M. Turner nous apprend que les nouvelles reçues sont le résumé des dépêches officielles du général Taylor. Dans l'espoir de les faire parvenir plus sûrement on avait confié celle-ci à un mexicain; mais il n'en a plus été entendu parler et les lettres seules sont arrivées à leur destination, portées par un exprès américain qui avait pu s'échapper à l'ennemi au moyen d'un immense détour.

Cette fois nous avons des lettres de Saltillo jusqu'au 6 mars, et tout en complétant les faits déjà connus, elles nous apprennent que les événements ont pris, postérieurement, une tournure toute différente de celle qu'on avait supposé. Ainsi, aux dernières dates, non-seulement il n'y avait pas eu de nouvel engagement, mais Santa-Anna avait quitté la position d'Agua Nueva, se repliant sur San Luis, soit ce qui est plus probable sur Parras, dans la direction du nord-ouest. En voyant l'ennemi s'éloigner, le général Taylor, qui n'avait pas voulu jusque-là quitter le champ de bataille, se préparait à retourner à Monterey où il était attendu vers le 8 mars. Son intention est, ajoutait-on, de tenter un mouvement en arrière pour dégager la route et rétablir les communications, mouvement qui viendrait alors seconder l'expédition du colonel Curtis, parti dans le même but de Camargo à la tête de 2,000 hommes.

Rien n'est donc changé dans la position depuis les combats du 22 et du 23 février, et l'intérêt se trouve par suite concentré sur les détails de cette rencontre qui a mis et tient encore en suspens l'avenir de toute la guerre.

Une lettre, écrite par un négociant mexicain de Saltillo, contient sur la durée de l'engagement des données précises: "Le 22, le combat commença à 8 heures du soir et dura jusqu'au coucher du soleil; le lendemain il fut repris à 10 heures du matin jusqu'à 3 heures. A ce moment, le général Wool dirigea une charge contre l'ennemi; mais il fut repoussé avec perte et sa retraite allait peut-être décider du sort de la journée lorsque le général Taylor accourut l'appuyer et, à son tour, repoussa les Mexicains. Ce fut la fin de la bataille: le 25 chaque parti s'occupa d'enterrer ses morts et de recueillir ses blessés." On cite même à ce propos un trait du général Taylor qui ne fait pas moins d'honneur à son humanité que sa nouvelle victoire n'en fait à sa bravoure. Sachant qu'il démentait absolu dans lequel se trouvait l'ennemi, le général américain a permis que les blessés fussent transportés à Saltillo pour y recevoir des soins qu'ils n'auraient pu trouver dans leur camp.

Rien de nouveau n'est connu du reste quant à la perte de l'ennemi. Celle de l'armée américaine paraît avoir été, comme on l'avait dit, d'environ 700 hommes tués ou blessés: dans ce nombre figurent 64 officiers de tous grades. On persiste à porter les forces mexicaines à 15,000 à 20,000 hommes, tandis que celles du général Taylor n'étaient que de 5,000 hommes environ.—Idem.

Pour les Tableaux d'Importations et d'Exportations, voir la 4ème page.

Naissances.

En cette ville, le 6 du courant, la Dame de L. T. Groulx, 1er, avocat, a mis au monde un fils. A St. Aimé, le 28 ultimo, la Dame d'Aimé Massue, écr., seigneur du lieu, a mis au monde un fils.

Mariages.

A l'Original, le 25, par le révd. M. Gregor, M. Fredk Clara, de St. Eustache, à Eleonore fille de H. Walter Powell de Plantagenet, H.-C.

Décès.

En cette ville, le 7 du courant, Dlle. Charlotte Salois, âgée de 62 ans, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation, elle est allée recevoir la récompense de ses longs travaux.

A Beauharnais, le 5 du courant, dame Marie-Louise Dolbecq, épouse de Dr Robert Cartier, âgée de 18 ans. Cette jeune et aimable dame, douée de beaucoup de qualités a été enlevée à son époux après deux mois de mariage.

A la Rivière du Loup, le 5 du courant, M. Frs. Paillé fils, cultivateur de l'endroit, âgé de 42 ans. Il laisse dans l'affliction une femme et trois enfants, dont le plus jeune n'est âgé que de 15 jours.

A l'Acadie, le 2 d'avril, Constant Cartier, écuyer, major de milice, à l'âge avancé de 90 ans, après une maladie de plus de 3 mois, soufferte avec résignation; il conserva jusqu'à la fin son jugement, qui fut toujours un des plus heureux; il était un des plus anciens cultivateurs de l'Acadie.

Le major Cartier a servi dans la guerre de 1812 comme capitaine des courriers et fut très aimé de ses chefs, il était le courrier de confiance du gouverneur sir George Prevost. Le major Cartier pouvait tracer son origine du célèbre navigateur français, Jacques Cartier. Il est un de ses descendants en ligne directe. Il était l'ami des pauvres, et le grand concours qui assistait à son service funéraire, prouve assez l'estime générale dont il jouissait.

Le 30 du mois dernier, au presbytère de Bourcherville, chez son fils curé du lieu, M. Thomas Pepin, âgé de 78 ans, veuf de dame Dorothee Lefebvre. Une maladie de quelques années lui faisait prévoir depuis longtemps ce moment terrible où l'homme doit paraître devant son Juge; mais une vie exemplaire, des habitudes sages et réglées, des mœurs douces et pacifiques, qui en même temps, qu'elles formaient le charme de ceux qui avaient le bonheur de jouir de sa familiarité, l'avaient déjà préparé pour une meilleure vie; aussi ce vénérable vieillard a-t-il vu approcher le dernier moment avec toute la résignation et l'espérance d'un véritable chrétien.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Sous-signés expédient de nouveau, le 26 de ce mois, des COMMANDES pour la FRANCE. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie, ou de toutes autres marchandises françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre à temps.

E. R. FABRE & Cie.

Librairie Canadienne, rue St. Vincent No. 3.

9 avril, 1847.

Banque d'Epargnes

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

La première assemblée générale des Directeurs de cette Institution a eu lieu au Bureau de la Banque, No. 45 la grande rue St. Jacques, lundi le 5 avril à trois heures.

Benjamin Brewster écr. fut appelé au fauteuil; le caissier agissait comme secrétaire. Le président ouvrit l'Assemblée par la lecture de l'avis convoquant, et fit ensuite quelques remarques convenables à la circonstance, en félicitant les Directeurs sur l'état prospère de l'Institution.

William Workman écr., Président du Bureau des Directeurs-gérants, présenta alors le rapport suivant et soumit les états qui l'accompagnent.

RAPPORT DU BUREAU DES DIRECTEURS-GÉRANTS DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DEPUIS LE 26 MAI 1846 AU 1ER AVRIL 1847, PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, AU PATRON, VICE-PATRON ET AUX DIRECTEURS HONORAIRES, LE 5 AVRIL 1847.

En conformité à l'acte d'incorporation et aux règlements de cette Institution les Directeurs-gérants ont convoqué l'Assemblée d'aujourd'hui, étant le premier lundi d'avril, dans le but de soumettre au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires un état détaillé des affaires de la Banque, depuis son établissement au premier du courant; et en faisant cela les Directeurs-gérants espèrent qu'on leur permettra de remarquer que les progrès rapides qu'a fait cette institution depuis qu'elle a été en opération, seulement durant une période de dix mois, et l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui doivent être pour les premiers fondateurs et les amis de l'Institution un juste sujet de satisfaction.

Durant la courte époque plus haut mentionnée, la somme de £47,100 15 11 a été déposée dans la Banque et celle de £17,750 12 2 a été retirée; laissant une balance due aux dépositaires le 1er du courant, de £29,350 3 9 comme il appert par l'état publié plus bas. En référant à la classification des dépositaires, on observera qu'une partie considérable de ce montant a été déposée en petites sommes, ce qui remplit un des principaux objets pour lesquels cette Institution a été établie et augmente son utilité.

Certes, s'il fallait quelque chose pour convaincre les plus sceptiques de la grande utilité de telles Institutions, l'expérience de chaque jour de ce Bureau pourrait bien le fournir. On a trouvé qu'en plaçant le montant minimum d'un dépôt aussi bas qu'un shilling, les avantages qu'offre la Banque sont mis à la portée des classes les plus humbles de la société; de là on peut citer plusieurs cas, où de petites sommes qui, sous des circonstances ordinaires auraient été peut-être follement dépensées ou pour de mauvais objets, ont été placées dans la banque et ont formé le noyau d'un montant plus considérable et produisent en même temps un aiguillon pour augmenter des habitudes d'industrie et d'économie.

Pour ce qui concerne les prêts et les placements, le Bureau a l'honneur de dire, que suivant les dispositions de l'acte d'incorporation, il a pris le plus grand soin de choisir les meilleures garanties publiques, en outre desquelles il a toujours joint et exigé sur les Prêts des garanties personnelles, et comme les Prêts sur les garanties de Bons-Fonds ne sont que trop souvent accompagnés de risques, il a émit entièrement de prendre cette espèce de garantie, vu les embarras qu'elle amène toujours à sa suite. Dans la conduite intérieure de la Banque, le Bureau a apporté la plus stricte économie, comme on peut le voir dans l'état des dépenses, considérant surtout que la Banque a à payer une taxe exorbitante de £50 (ce qui fait cinq louis par mois) et les grandes dépenses qu'il faut toujours faire en commençant toute institution. Malgré tous ces désavantages ils ont pu cependant éléver l'intérêt à cinq par cent sur tous les dépôts et montrer un surplus clair de £281 6 9.

En remettant aujourd'hui son mandat, le Bureau espère que son administration des affaires qu'on lui avait confiées, rencontrera l'approbation de cette assemblée et de ceux qui ont honoré l'Institution de leur patronage distingué et que pour l'avenir sous la conduite de ses successeurs en office, la Banque continuera à augmenter en utilité et remplira ainsi le but pour lequel elle fut formée. Le tout néanmoins humblement soumis.

Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, No. 45, Grande Rue St. Jacques, Lundi 5 avril 1847.

Etats soumis à l'Assemblée Générale du 5 avril 1847.

Table with columns: Dbit, Crdit, 1847, £ s d, £ s d. It lists financial transactions for the bank, including deposits, withdrawals, and interest payments.

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de £47100 15 11. Le nombre de comptes clos durant la même période de 147 et le montant retiré 17750 12 2.

Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de £29350 3 9. Montant déposé dans les premiers cinq mois £18891 1 10. Montant déposé dans les derniers cinq mois 28409 -13 -1. 9718 10 3.

JOHN COLLINS, Caissier.

Les résolutions suivantes furent alors passées unanimement: Proposé par Toussaint Peltier écr., secondé par D. F. Jansé écr. "Que le rapport et l'état des affaires de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, maintenant soumis par le Bureau des Directeurs-gérants est très-satisfaisant et qu'il soit reçu approuvé et publié."

Proposé par Henry Jackson écr., secondé par E. Atwater écr. "Que les remerciements de l'Assemblée soient offerts au Bureau des Directeurs-gérants pour leur bons services dans la conduite des affaires de la Banque depuis son établissement."

Proposé par Neilson Davis écr., secondé par Wm. Workman écr. "Que les remerciements de cette assemblée soient dus au caissier John Collins, pour l'habileté et l'infaillible attention par lui déployée dans l'accomplissement des devoirs de sa charge."

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du Bureau des Directeurs-gérants pour l'année suivante, et les messieurs suivants furent élus: William Workman, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, Pierre Beaubien, L. T. Drummond, Henry Judah, Alfred LaRocque, Hon. Francis Blackie, H. Mulholland, Luther H. Holton, John Tully, Dumasse Masson, Nelson Davis, Joseph Grazier.

Le Président ayant quitté le fauteuil et Toussaint Peltier écr. y ayant été appelé, les remerciements de l'Assemblée furent votés à Benjamin Brewster écr. pour sa conduite courtoise au fauteuil durant cette assemblée. L'assemblée alors se sépara, et immédiatement après les Directeurs-gérants nouvellement élus, se réunirent et élurent unanimement Wm. Workman écr., Président et Alfred LaRocque écr., Vice-Président. Par ordre JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Advertisement for TAPISSERIES FRANCAISES. Cours de Médecine à Québec. LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la Médecine et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain.—30 mars.

BULLETIN COMMERCIAL.

Etat Annuel

DES IMPORTATIONS EN CANADA PAR MER, DEPUIS 1838 A 1846, INCLUSIVEMENT.

Montréal, 6 avril, 1847.

(Circulaire de M.M. McDougall & Glass.)

Table of annual import statistics for 1838-1846, listing various goods like wine, sugar, and coffee with their respective values.

Exportations

DES BOIS DU CANADA, PAR MER, DANS LES ANNEES 1845-46.

Table of Canadian wood exports for 1845-46, listing items like white pine, red pine, and spruce.

ÉTAT COMPARATIF

SUR LE PRIX DES VENTES PENDANT LES ANNEES 1843-44-45-46.

Comparative table of wood prices from 1843 to 1846, showing fluctuations in prices for different types of wood.

Exportations

Table of exports for 1846, categorized by type of goods such as wool, silk, and other commodities.

DU CANADA, PAR MER, (LES BOIS EXCEPTÉS) DEPUIS 1838 JUSQU'A 1846, INCLUSIVEMENT.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.

LOUIS FLAMONDON. Montréal 12 février 1847.

Revue de Legislation et de Jurisprudence.

S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires.

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Latouche, V. Président, H. Mulholland, John F. Mills, Jacob DeVitt, John Tully, Joseph Bourret, Damasc Masson, F. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

Table showing the bank's operations and interest rates for various periods.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

TAPISSERIE. 6000 PIECES de TAPISSERIE (Papiers fleuris pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & CIE. 19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice.

MAISONS &c. A LOUER. MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aissance, Fourneaux, etc.

A LOUER. Et possession au premier Mai. Le MAGASIN et dépendances, rue St. Paul, présentement occupé par Messrs Moss & Robinson.

A LOUER. PLACE SAINT-ANTOINE. LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

A VENDRE. PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. etc. A l'imprimerie de LOUIS FERRAULT. 19 mars 1847.

A LOUER. UN Superbe Magasin situé sur la rue des Comptes saires près le Marché Bonsecour de 30 pieds de front avec caves de la grandeur de deux Maisons emmu niées d'un magasin, possession immédiate au premier mai prochain.

A LOUER. S'adresser à F. X. BRAZEAU, Rue St. Paul No. 102. 9 fév.

ALOUER. Possession au Premier Mai. DEUX superbes MAGASINS avec LOGEMENTS sur la belle rue St. Charles, N° 3, maintenant connu sous le nom de Place Jacques Cartier, avec Cour spacieuse. Bâtimens, &c. Un long Ball sera donné si on le désire.

A LOUER. Et Possession au 1er Mai. UNE VOUTE ou MAGASIN convenable pour le commerce en Gros, faisant face sur la rue St. Paul et la rue des Commissaires, au N° 124 de la rue St. Paul.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre 19 fév.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au sousigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne sont pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant M. Girouard et Brault, notaires, et tel que le leur a intimé le sousigné par le ministère de M. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au sousigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau. 29 janv.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief.

L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct. MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

Le Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Gilets en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornemens en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simples de Epinglettes à camée, de Topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc., etc.

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

MONTRÉAL, Juillet, 184

L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

F. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc. {No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU. LES Sousignés ayant transporté leur Magasin au No. 101 1/2, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fournisseur. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 11 MARS. DESEVE & FRERE. Montréal, 28 février 1847.

LE Sousigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL, CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS FLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

TOUT Personnes endettées envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. JACQUES PHILIPPE SAUVAGE DE BEAUVU, sont requises de payer au sousigné à l'HOTEL DONEGAN, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes au Sousigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAVEUSE DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire. 5 mars 1847.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui nous a été tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon: On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard), les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis attester d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient pas dire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et dimensions assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, bureaux, etc., et autres Toiles, et Soies Cirées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Caps et Mantoux, etc.

PORTER. NOUS avons à offrir au public du Porter qui nous a été tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon: On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard), les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis attester d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient pas dire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

Aux Maisons d'Education et aux Fabriques en BAS-CANADA.

TRAITE ÉLEMENTAIRE DE MUSIQUE VOCALE,

PAR T. F. MOLT, Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'Auteur, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivant une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et ce développement avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses leçons un véritable intérêt musical.

Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élegance et la distinction du chant.

Tous ceux qui ont un avantage de lire ce Traité de Chant, s'accordent à dire que M. Molt a rendu un véritable service à l'art, en consignait dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractères distinctifs du talent de l'auteur.

Dupuis quelques années, M. Molt est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'étaient plus aptes à publier un traité du chant que notre artiste, Comme organisateur et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il mérite.

Pour avoir un style à soi propre dans l'Art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développés ses moyens et accompli sa voix aux exigences de la vocalisation, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur.

S'adresser au propriétaire soussigné, STANISLAS DRAPEAU. Bureau de la Revue, 15, Rue St. Vincent, MONTREAL.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.

On fait une réduction du prix à la Doz.